Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 63 (1975)

Heft: 3

Artikel: Gai, gai, mariez-vous!

Autor: Engel, Idelette

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-274079

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE FOYER

(Suite de la page 1)

spécifique de notre époque. De nombreux architectes l'ont étudié et ont étudié et ont crigé des théories: Le Corbusier, Wright, etc. Mais aucun grand savant, physicién, chimiste où autre, n'aurait abouti à un résultat sais les recherches d'un ensemble de travailleurs appartenant à plusieurs disciplines. Mais il est utopique d'attendre une sophition au problème si complexe du logement de quelques architectes géniaux, mais isolés. Il faut absolument organiser sur le plan national, et méme international, des études systématiquès et continues sur ce point capital pour le bien-être et l'avenir de l'homme et de la société. Ce travail se fait depuis de nombreuses années dans certains pays (Angleterre, Suéde, C.). D'autres essayant de rattrage leur retard (France). Quand commencera-t-on en Suisse? spécifique de notre époque. De nom-

Les différentes fonctions au sein du Les differentes fonctions au sein du logement et de la cité ont été trop schématisées. On a abouti à une uniformisation des types de logements où chaţüe activité coirespond à une surface donnée minimale conditionnant l'ameublement. L'appartement se compose à part la cuisien et les locaux se, à part la cuisine et les locaux sanitaires, d'une zone de nuit où l'on ne peut que dormir et d'une salle de séjour où se déroulent simultanément travaux et loisirs des membres de la famille : couture et repassage, jeux des enfants, lecture, réception de la T.V., accueil des amis, etc.

La ville également s'est organisée schématiquement avec ses zones dor-toirs, ses zones de travail et ses zones culturelles, les unes et les autres mourant alternativement.

Il faudrait...

Il faudrait aujourd'hui recréer des ensembles vivants en associant les lo-gemehts avec la petite industrie, l'ar-tisanat, les professions libérales, l'ad-ministration, le commerce et la vie so-ciale et-culturelle. On essayerait de retrouver le concept de la rue animes et une vie communautaire à l'échelle et une vie communautaire à l'échelle humaine. Les immeubles devraient permettre de mêler différentes propersions, classes sociales et généra-tions. Les vieux, plutôt que de finir leurs jours dans un hospice, loin de tout, pourraient garder un contact

LOYER



avec la vie active et, mêrie, y parti-ciper selon leurs possibilités. Les en-fants trouveraient dans cet entouragé vivant et coloré le facteur de renou-vellement et d'imprévu indispensable à leur développement que la jeu-nesse d'autrefois rencontrait dans ses contacts avec la nature aux alentours des petites agglomérations. des petites agglomérations.

Les expériences en cours dans les pays nordiques sont symptomatiques des besoins sociaux actuels. Là, les couples de profession et de niveau social différents cohabitent et forment une « grande famille ». Cela résout bien des problèmes par la répartition bien des problèmes par la répartition des différentes charges: garde d'enfants, achat des vivres et de l'équipement ménager, préparation des repas, présence continuelle au foyer. Livres, disques, peuvent être mis en commun et enrichir la vie sociale et culturelle du groupe tout en préservant les exigences de la vie individuelle.

Pour que le fover lui-même redevivant, que pourrions-nous

L'espace doit redevenir primordial. C'est le seul véritable luxe que le consommateur doit exiger. Ce ne sont pas les revêtements coûteux ni les pas les revetements coureux în les équipements ultra-môdernés qui font la valeur d'un foyer. L'ameublement permet de le personnaliser. Il ne doit pas « paraître », mais « être ». Il faut se libèrer des habitudes sociales et des pressions commerciales.

Il est souvent moins cher d'acheter un ensemble de meubles : salle à manger chambre à coucher complète etc ger, chambre à coucher complete, etc., mais ces ensembles pour lesquels on n'hésite pas à s'endetter, sont l'image d'une vie stéréotypée dans laquelle on ne tarde pas à se sentir mal à l'aise.

Le mobilier devrait pouvoir se compléter et se transformer selon les be-soins et le développement de la vie familiale. Un méuble doit être avant tout un ami et permettre aux parents et aux enfants une vie agréable.

Pour une amélioration de l'habitat. Pour une amélioration de l'habitat, l'architecte n'est pas le seul acteur. Le consommateur doit aussi assumer ses responsabilités. Il doit être préparé des l'école primaire déjà à la connaissance des matériaux, des couleurs, à l'organisation des espaces. Une information constante et objective des possibilités de logement doit lui être donnée. Ses exigences conscientes et donnée. Ses exigences conscientes et étayées peuvent alors freiner la spé-culation et améliorer progressivement les conditions de l'habitat à venir.

Il faut que le logement devienne à nouveau un «foyer», centre familial et centre social, où chacun trouve l'occasion d'épanouir sa personnalité entière dans un équilibre de tranquillité et de contacts humains.

Notre époque nous offre une technique considérable qui peut être à la fois la meilleure et la pire des choses. tots in meillieure et la pire des choses. C'est à nous de savoir enfin l'utiliser au profit de l'homme pour les années à venir. Il faut la dominer et utiliser ses possibilités. Mois sommes respon-sables de ce que nous en faisons.

Il faut réapprendre à connaître l'homme, à l'estimer suffisamment pour lui laisser une certaine liberté dans l'aménagement de son cadre de

Il faut arriver à juguler la spécu tion, afin de pouvoir créer un urbanisme volontaire et réfléchi pour que nos villes ne soient plus le résultat aléatoire d'intérêts particuliers.

A la recherche du temps à venir

OÙ EST L'ESSENTIEL?

- Mon mari travaille trop. C'est une vraie maladie. Il est comme une pendule qui ne s'arrête plus de sonner. Vous voulez que je vous dise? J'envie les femmes dont l'homme est paresseux!
- On voit que le vôtre ne l'est pas, sinon vous seriez d'un autre avis
- Pas du tout. Au moins il s'occuperait de moi!

Tout en récurant avec énergie, Clotilda poursuit véhémente :

— C'est pas une vie. Il prend à peine le temps de manger en rentrant de son traibill. Seille ld journée, seille le samedi et le dimanche. Les enfants sont à d'école. Pour nous quatre, une maison était suffisante. Qu'est-ce qu'il avait besoin d'en commencer une autre? Tenez, ca peut vous sembler drôle, mais nous étions plus heureux dans une petite chambre, ensemble. Il avait le temps, alors. Quand je serai morte, ce sera trop tard, n'est-ce pas? Si c'était pas pour les enfants, je m'en irais.

Consternée, je l'écoute sachant qu'elle a raison. Une conversation avec un restaurateur suisse qui avait fait fortune en Höllande me revient à l'esprit. « En voulant travailler nuit et jour pour procurer une belle vie à ma femme, je l'ai perdue. Elle était trop seule. Un autre s'est occupé d'elle. Il était pathétique. Comme Clotilda pour qui je reste maintenant à la maison. Pour elle, faire des ménages, c'est une manière d'échapper à sa lancinante solitude.

Elle a compris où était l'essentiel : profiter d'être ensemble, en famille, pendant qu'il en est temps. Car la sagesse qui s'acquiert avec les unnées ne femiplace pas les heures perdues à l'époque où l'on n'était pas seul.

......

Monique Barbey.

GAI, GAI, MARIEZ-VOUS!

Résultats de notre enquête

Bravo et merci d'avoir répondu si nombreuses à l'appel ! Dix centimètres de courfier m'attendalent à mon retour de Berne oû, chose amusante, la question du nom et du lieu d'offgine de la femme mariée a fait l'objet d'un débat non prévu au programme. Signe qu'un certain nombre de femmes ne se satisfont plus du statu quo. Elles imaginent et désirent d'autres solutions.

Lieu d'origine

Le verdict est clair : à la quasi una-

Le verdict est clair : à la quasi una-minité, on préfère garder son lieu d'origine. Une seule voix défend le système actuel, trois ne se prononcent pas et trois autres proposent d'y ajou-ter le lieu d'origine du mari. En fait, la comiume d'origine a beaucoup perdu de son importance de-puis que les questions d'assistance pu-blique ont été réglées par un Concor-dat. Actuellement, les citoyens démunis de moyens d'existence ne sont plus expédiés, comme autrefois, dans leur Bümplitz d'origine. Ils sont pris en charge par la commune de domicile. Le lieu d'origine joue encore un rôle charge par la commune de domicile. Le lieu d'origine joue encore un rôle dans des cas presque exceptionnels : biens bourgeoisiaux, lieu de référence pour les Suisses de l'étranger, lieu de vote des juges fédéraux entre autres, démarches administratives lorsqu'on se domicille dans un autre canton, etc. Pour la vaste majorité des Suisses, la commune d'origine est une chose à l'aquelle on reste sentimentalement

à laquelle on reste sentimentalement attaché. Jusqu'à son dernier souffle, Solange sera citoyenne de cœur de La Tour-de-Peilz, mais cela ne lui suffit plus.

Quid de l'étrangère qui épouse un Suisse ?

demande une lectrice. Si, à l'avenir, l'étrangère acquiert encore la nationa-lité suisse par mariage, elle ne pourra évidemment pas s'inventer une com-mune d'origine. Force lui sera d'adopter celle du mari.

Nouvelle réjouissante

Une Tessinoise écrit qu'elle a été réintégrée dans la Bourgeoisie de sa commune d'origine à la suite d'une décision prise en 1962 par ladite Bourgeoisie. Sur le plan cantonal, elle reste citoyenne de la commune d'origine de son mari. Hélas, bourgeoisie et com-mune ne sont pas toujours synonymes!

Nom de la femme mariée

67 % désirent garder leur nom quitte s'adjoindre, éventuellement, le nom

du mari en deuxième position. 33 % votent pour le double nom tel qu'on le pratique actuellement : celui du mari

Une lectrice dit avoir «toujours râlé» d'avoir perdu son nom, ce qui ne l'empêche pas de voter dans un sens conservateur... Une voix s'oppose à tout changement.

Nom des enfants

Plusieurs lectrices se préoccupent de cette question; elle se pose effective-ment pour les femmes divorcées qui désirent éviter des problèmes à leurs enfants. Dans l'ensemble, elles dési-rent reprendre leur nom de femme mariée, mais ne peuvent le faire sans l'assentiment de l'ex-mari. Il faut entamer une procédure en changement

Etant donné la fréquence des divorces et le nombre d'enfants dont le nom ne correspond plus à celui de leur mère, on est en droit de se demander s'il ne s'agira pas bientôt d'un phéno-mène banal.

Quoi qu'il en soit, si la femme mariée gardait, par principe, son nom à elle, tous les enfants de parents unis ou de parents divorcés seraient logés à la même enseigne.

Quant à donner à l'enfant, automatiquement, le nom de la mère, on voit d'ici avec quel enthousiasme les hommes accueilleraient cette proposition. D'autre part, il arrive, maintenant, que les enfants soient attribués au père en cas de divorce... et le problème surginal à nouveau. blème surgirait à nouveau.

Comme on ne peut contenter tout le monde, l'idée du libre choix du nom de l'enfant s'impose. Mais qui choisira ce nom et à quel moment?

En résumé

Il y aurait beaucoup moins de cas dramatiques s'il était admis d'entrée que mère et enfant portent des noms différents : la mère le sien, l'enfant celui du père.

fine de la rue, puisqu'au centre de l'ensemble, le loyer, répercute très sensiblement les variations du premier, le taux hypothécaire, et qu'une problématique compensation ne peut

venir que du troisième, le carnet

Triptyque redoutable pour le budget

du ménage à l'heure où le taux hypo-

thécaire est relevé d'un demi pour

cent au moins et où les voix des mi-

lleux bancaires se font entendre pour

obtenir, le plus rapidement possible,

une hausse complémentaire. Triptyque

redoutable du point de vue de l'hom-

d'épargne. Que disent les intéressés ? LES MILIEUX BANCAIRES : - en période d'inflation, il faut rendre l'épargne plus attractive et pour que nous soyons en mesure de servir un intérêt convenable aux épargnants, il est indispensable de relever le taux hypothécaire.

Le relèvement d'un demi pour cent

du taux hypothécaire permet de re-

lever pour le moins d'autant le

LES MILIEUX IMMOBILIERS :

taux de l'épargne.

- Monsieur Prix recommande de limiter la hausse du loyer à 7 % au plus, en compensation d'une hausse d'un demi pour cent du taux hypothécaire. Il n'y a aucune raison, pour autant que les locataires nous laissent faire, de ne pas hausser le loyer à 7 %, avec ou sans dette hypothécaire.

Taux hypothécaire — Carnet d'épargne

LES LOCATAIRES EPARGNANTS :

on me prend 7 % sur le loyer sous prétexte de me les rendre sous forme d'intérêts revalorisés en rémuhération de mes économies placées en banque. Voyons un peu...

Un locataire paie 500.- francs le loyer (sans les charges) et il vient de recevoir un « Avis de majoration de loyer » qui propose une hausse de 7 % pour l'année prochaine. Chaque mois, c'est 35.- francs qu'il faudra débourser. En suivant la filière, il lorgne du côté de ses économies. Il possède 30 000 .- francs sur carnet d'épagne et calcule qu'un demi pour cent de plus sur ce petit capital lui rappor-tera 150.— francs par année, soit 12,50.— francs ar mois. Par conséquent, c'est 22,50,- francs par mois de perte sèche qu'il enregistre à chaque fois que, simultanément, le taux hypothécaire et le taux de l'intérêt du carnet d'épargne augmentent d'un demi pour cent.

Poursuivant sa réflexion, ce locataire se dit, après calcul, qu'il lui faudrait des économies d'un montant de 84 000 .- francs pour se prémunir de la hausse du loyer consécutive au taux hypothécaire, sans compter les hausses consécutives à « l'heure du plombier ou à « la valeur objective de la chose

Au terme de sa réflexion, le locataire constate que pour compenser la hausse du loyer au moyen des intérêts de l'épargne, il faut disposer de 168.— francs d'économies pour 1. franc de loyer. Il se dit qu'ils doivent être légion les locataires épargnants qui ne disposent pas de ce blindage et qu'il doit y avoir quelqu'un quelque part qui se fout de la majorité du peuple et qu'il serait temps d'enrayer

Dans l'immédiat, une seule parade : user du droit de recours pour limiter au maximum la hausse du loyer, en attendant que la Loterie romande ou le Sport-toto viennent au secours des épargnants défaillants

> Rassemblement en faveur d'une politique sociale du logement.



ECOLE DE COMMERCE
GENEVE - 4, TOU-1-de-l'Ille - Tél. 28 50 74
Directeur : R. KYBOURG
Officier de l'Ordre des palmes académiques.
Membre de l'Association genevoise des écoles privées

ctions de AGEP
SECRETAIRE DE DIRECTION
SECRETAIRE STENODACTYLOGRAPHE
SECRETAIRE-COMPTABLE
SECRETAIRE DE BANQUE
AIDE DE RUREAU
DACTYLOGRAPHE

ANGLAIS: Preparation aux examens de la British-Swiss Chamber of

steno et datesplo : preparation aux concours officiels de Suisse romande.